

Association Nature et Mégalithes
10 Allée des Cerisiers
35550 SAINT JUST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Ce rapport contient 18 pages

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association Nature et Mégalithes**, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note Faits caractéristiques de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Principes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées aux changements de méthodes comptables relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06 (modernisation des états financiers).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Principes comptables

Nous avons procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Subventions

Nous avons procédé à un contrôle particulier sur les subventions et notamment sur les règles de séparations des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 1^{er} avril 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes,
Le 01/04/2026.

SARL A2C
Représentée par

Agnès STEVENET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	16 882	16 882		21 299	21 299-	100. 00-
	Installations techniques Matériel et outillage	65 589	64 060	1 529	4 175	2 646-	63. 38-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières⁽¹⁾						
	Participations et Créances rattachées	15		15	15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres	2 420		2 420	400	2 020	505. 00
Total I		84 906	80 942	3 964	25 888	21 925-	84. 69-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				8 625	8 625-	
	Créances⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 066		5 066	23 558	18 492-	78. 50-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	95 744		95 744	102 585	6 841-	6. 67-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	28 665		28 665	12 177	16 488	135. 40
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾	2 266		2 266	5 787	3 521-	60. 84-
Total II		131 741		131 741	152 732	20 991-	13. 74-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		216 647	80 942	135 705	178 621	42 916-	24. 03-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	242-	242-		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	70 244	93 822	23 578-	25. 13-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	40 114-	23 578-	16 536-	70. 13-
	Situation nette (sous total)	29 889	70 003	40 114-	57. 30-
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement		14 205	14 205-	100. 00-
	Provisions réglementées				
PROVISIONS	Total I	29 889	84 207	54 319-	64. 51-
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	7 275	8 264	989-	11. 97-
	Total III	7 275	8 264	989-	11. 97-
DETTES (1)					
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	27 866	46 992	19 126-	40. 70-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	28 910	37 392	8 482-	22. 68-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		165	165-	100. 00-
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)					
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	41 766	1 600	40 166	N5
	Total IV	98 541	86 150	12 392	14. 38
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	135 705	178 621	42 916-	24. 03-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	200	2 443	2 243-	91. 81-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	5 201	23 478	18 277-	77. 85-
Ventes de dons en nature	105	7 286	7 182-	98. 56-
Ventes de prestations de service	126 431	150 678	24 247-	16. 09-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	96 178	81 754	14 424	17. 64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	5 216	9 263	4 047-	43. 69-
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 512	126	1 386	NS
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9 163	3 427	5 736	167. 35
Total I	244 006	278 457	34 450-	12. 37-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	223	8 992	8 769-	97. 52-
Variation de stock	8 625	5 070	3 554	70. 10
Autres achats et charges externes	69 223	58 611	10 612	18. 11
Aides financières	21 403		21 403	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 649	4 251	602-	14. 15-
Salaires et traitements	141 193	155 625	14 432-	9. 27-
Charges sociales	36 341	43 355	7 014-	16. 18-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 458	8 565	5 107-	59. 62-
Dotations aux provisions		1 462	1 462-	100. 00-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	200	15 277	15 078-	98. 69-
Total II	284 315	301 208	16 893-	5. 61-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	40 308-	22 751-	17 557-	77. 17-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	221	390	169-	43. 32-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	221	390	169-	43. 32-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	27	1 217	1 190-	97. 81-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	27	1 217	1 190-	97. 81-
2. Résultat financier (III-IV)	194	827-	1 021	123. 51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	40 114-	23 578-	16 536-	70. 13-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	244 227	278 847	34 619-	12. 42-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	284 341	302 425	18 083-	5. 98-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	40 114-	23 578-	16 536-	70. 13-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 135 704.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 244 006.40 Euros et dégageant un déficit de 40 113.95- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION :

Objet social :

L'association Nature et M égalithes a pour objet la mise en œuvre d'un projet de développement local durable s'appuyant sur :

- L'éducation à l'environnement
- La valorisation et l'interprétation du patrimoine naturel et mégalithique
- La concertation territoriale avec l'ensemble des acteurs citoyens.

Présentation de l'association :

Le projet identifié ci dessus passe notamment par :

- La gestion et l'animation de la " Maison Mégalithes et Landes "
- La réalisation d'études en environnement et d'études patrimoniales : inventaires, plan de gestion, études d'impact, conseils, études, expertises liées notamment à l'entretien et à la gestion de l'espace, portage de contrats nature ou de CEPE...
- L'animation d'actions collectives, de médiation et de concertation territoriale ou de formations-actions sur les enjeux environnementaux.
- La mise en œuvre d'animation et d'ateliers pédagogiques destinés à des publics diversifiés (scolaires, population locale, randonneurs et touristes, personnes handicapées...) : animations nature, archéologie expérimentale, animations estivales, mise en place d'activités reposant sur la réappropriation de savoir-faire (atelier vannerie...), apiculture...
- Le développement de sentiers et de parcours d'interprétation
- La réalisation de supports pédagogiques (diaporamas, expositions, éoliennes-école...) et la formation (formations liées à la gestion de l'espace, formations d'éco-interprètes et d'animateurs patrimoine, intervention dans les formations de fonctionnaires territoriaux, dans les cycles d'enseignement agricole)
- La mise en place d'un pôle ressource-recherche-conférence.

Dans toutes les missions qu'elle entreprend, l'association s'efforce de mettre en évidence les aspects :

- De respect et de compréhension des écosystèmes
- De participation des habitants des Pays de Redon et Vilaine et des visiteurs dans une visée d'éducation populaire
- De mise en perspective des dimensions environnementales, sociales, culturelles, économiques et personnelles du développement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Moyens mis en oeuvre :

L'association Nature et Mégalithes accueille plusieurs salariés en CDI afin de pouvoir répondre aux différentes sollicitations de prestations (établissements scolaires, collectivités, partenaires institutionnels...), aux appels à projets dédiés à chaque pôle d'animations, aux appels d'offres.

L'association a investi pendant de longues années dans du matériel pédagogique affecté aux différentes activités de la structure, ainsi que des véhicules de fonctions, du matériel informatique.

Les ressources de l'association se composent :

- De cotisations des membres
- Des subventions qui pourraient lui être attribuées par l'Etat, les collectivités publiques
- Des sommes perçues en contrepartie de prestations fournies par l'association
- De toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et réglementaires.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association rencontre des difficultés économiques. Des réflexions sont menées sur les actions à mettre en oeuvre pour revenir à une exploitation financière viable de l'activité. Dans ce cadre, l'activité de pépinière a été cédée en 2025.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	45 950		9 17
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	19 672		
Matériel de transport	19 230		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 686		
TOTAL	111 539		9 17
Autres participations	15		
Prêts, autres immobilisations financières	400		2 020
TOTAL	415		2 020
TOTAL GENERAL	111 954		2 937

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.		29 985	16 882	16 882
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			19 672	19 672
Matériel de transport			19 230	19 230
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			26 686	26 686
TOTAL		29 985	82 471	82 471
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			2 420	2 420
TOTAL			2 435	2 435
TOTAL GENERAL		29 985	84 906	84 906

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Etat des amortissements					
Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.		24 652	12 558	20 328	16 882
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		19 672			19 672
Matériel de transport		15 055	2 646		17 701
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 686			26 686
TOTAL		86 066	15 204	20 328	80 942
TOTAL GENERAL		86 066	15 204	20 328	80 942
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	812		11 746		
Matériel de transport	2 646				
TOTAL	3 458		11 746		
TOTAL GENERAL	3 458		11 746		
Tableau de variation des fonds propres					
ANC 2018-06 : Art. 431-5					
VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	242 -				242 -
Report à nouveau	93 822	23 578 -		0	70 244
Excédent ou déficit de l'exercice	23 578 -	23 578		40 114	40 114 -
Situation nette	70 003			40 114	29 889
Subventions d'investissement	14 205			14 205	
TOTAL I	84 207			54 319	29 889

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions					
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	8 264		8 264		
Autres provisions pour risques et charges		7 275			7 275
TOTAL	8 264	7 275	8 264		7 275
Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	523		523		
TOTAL	523		523		
TOTAL GENERAL	8 787	7 275	8 787		7 275
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 512		
Etat des échéances des créances et des dettes					
Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an		
Autres immobilisations financières	2 420	2 420			
Autres créances clients	5 066	5 066			
Taxe sur la valeur ajoutée	197	197			
Divers état et autres collectivités publiques	91 992	91 992			
Débiteurs divers	3 555	3 555			
Charges constatées d'avance	2 266	2 266			
TOTAL	105 496	105 496			
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Fournisseurs et comptes rattachés	27 866	16 316	11 550		
Personnel et comptes rattachés	13 248	13 248			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 190	13 190			
Autres impôts taxes et assimilés	2 472	2 472			
Produits constatés d'avance	41 766	41 766			
TOTAL	98 541	86 991	11 550		
Evaluation des immobilisations corporelles					
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
matériel de bureau et informat	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4 892
Autres créances	91 992
Total	96 884

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 552
Dettes fiscales et sociales	20 768
Total	26 320

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 266
Total	2 266
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	41 766
Total	41 766

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur géographique	Montant
Subventions Etat	17 825
Subventions région	41 588
Subventions départements	19 644
Subventions commune	1 500
Subvention Fondation de France	1 417
Total	81 974

Effectif moyen

	Personnel salarie
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	5

Valorisation des contributions volontaires

Le total des heures consacrées par les bénévoles à la gestion de l'association sur l'exercice est de 1021,25 heures représentant un montant de 12 132,45 euros.

Le total des kilomètres parcourus par les bénévoles à la gestion de l'association sur l'exercice est de 3 220,20 kms représentant un montant de 1127,07 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés****Engagements reçus**

Découvert bancaire	25 000
Total	25 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association comptabilise en totalité ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite pour les salariés en CDI, hors contrats d'insertion, présents à la clôture, soit 4 salariés.

La provision comptabilisée d'un montant de 7 275 euros a été évaluée selon la méthode des flux actualisés dite "rétrospective prorata temporis", en retenant les critères suivants :

- Convention collective : Education, Culture, Loisirs et Animation
- Progression des salaires : constant
- Taux d'actualisation : 3,5 %
- Départ probable à l'âge de : 65 ans
- Taux de rotation : 1%
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales estimé à 40 % pour les cadres et 29% pour les non cadres

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	12 132	21 369	9 237-	43. 22-
Prestations en nature	1 127	2 267	1 140-	50. 28-
Bénévolat				
TOTAL	13 260	23 636	10 377-	43. 90-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	1 127	2 267	1 140-	50. 28-
Personnel bénévole	12 132	21 369	9 237-	43. 22-
TOTAL	13 260	23 636	10 377-	43. 90-